

# Projet tabac à Jean Bosco

## • Résumé

L'école d'enseignement spécialisé Jean-Bosco est soumise comme le reste des écoles de la Communauté française à l'interdiction de fumer.

Cette directive est difficile à respecter. Dans ce cadre, l'école accompagnée par le PSE libre de Wavre et le PMS libre d'Ottignies a organisé des séances d'animation auprès des élèves pour les sensibiliser à la prévention du tabagisme mais également au respect.

## • Eléments de contexte

Jean Bosco accueille des élèves qui sont en résidence ou rentrent dans leur famille. Ceux-ci sont autorisés à partir de 16 ans à fumer en institution 3 cigarettes par jour.

Les animations doivent être adaptées à un public d'enseignement spécialisé (type 3 : troubles du comportement).

## • Objectifs

- sensibiliser les jeunes à la prévention du tabagisme
- proposer des alternatives au tabagisme
- faire respecter l'interdiction de fumer à l'école

## • Public

12-18 ans enseignement spécialisé type 3 équivalent 1er - 2eme degré du secondaire

## • Milieu de vie

Milieu scolaire - Ecole

## • Démarches et actions

Les équipes PSE, PMS ont construit 3 temps d'animations avec la psychologue de l'école.

Les deux premiers temps concernaient la prévention du tabagisme et le dernier un travail sur la règle et le respect.

Les animations se sont déroulées dans trois classes.

## • Moyens

- Institution porteur(s) de l'expérience  
Ecole Secondaire d'Enseignement spécial - Jean Bosco

- Institution partenaire(s) de l'expérience
  - Centre psycho-médico-social libre d'Ottignies
  - Service de promotion de la santé à l'école libre de Wavre

- Institution ressource(s) de l'expérience
  - Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon

- Période de déroulement  
septembre 2010

- Territoire  
Tout le Brabant Wallon
  - Chastre

- Outils

Des idées qui ne manquent pas de souffle Prévenir et régler les problèmes de discipline Ma classe qualité - des outils pratiques de gestion de classe inspirés de la théorie du choix Tababox

- Contacts  
Caroline Jacquet

010 65 45 65

- moyens humains : 2 PSE libre (animatrice et infirmière), 2 PMS libre (infirmière et psychologue), la psychologue de l'école et l'enseignant de la classe. Le projet bénéficiait du soutien de la direction
- moyens matériels : locaux de l'école
- moyens financiers : néant

#### • **Evaluation et enseignement**

Une évaluation a été menée entre les partenaires du projets.

Au niveau des objectifs des animations. L'information est bien passée auprès des jeunes. Une élève a demandé de l'aide pour arrêter de fumer.

Bien que le nombre de professionnels étaient élevés, ce nombre s'est avéré nécessaire car il s'agit d'un public imprévisible.

En ce qui concerne le respect du règlement, la psychologue a observé une amélioration après les animations.

L'école était satisfaite des animations et souhaiteraient que le PSE et le PMS puissent intervenir dans d'autres animations (pas nécessairement sur le tabac).